

# L'acceptabilité politique des drones

Adrien Schu

Doctorant en science politique. Rattaché à l'Irsem et au CMRP de l'université de Bordeaux. Allocataire de thèse de la DGA.

Les débats concernant l'utilisation de drones armés se sont concentrés sur la légalité, la moralité et l'efficacité des frappes américaines au Pakistan, au Yémen et en Somalie. Notre contribution, à rebours de ces approches, revendique le parti-pris de ne pas s'intéresser à l'occurrence des frappes et à leurs conséquences, mais vise au contraire à questionner le choix, en lui-même, de recourir aux drones : pourquoi les États-Unis privilégient ces aéronefs pilotés à distance à d'autres outils de leur impressionnant arsenal militaire ? Des avions de combat, par exemple de type *F-16* ou *A-10*, ont été conçus pour conduire des attaques au sol : pourquoi ne sont-ils pas utilisés au Pakistan ? Quels avantages, militaires ou politiques, les drones possèdent-ils qui justifient leur usage plutôt que celui d'aéronefs « classiques » ?

La thèse de cette contribution est que le principal avantage des drones n'est pas de nature militaire mais bel et bien politique : les drones, parce qu'ils n'impliquent pas de présence humaine sur le territoire où les frappes ont lieu, peuvent être utilisés là où le recours à d'autres outils de l'arsenal américain serait trop sensible politiquement.

## Un usage différencié des drones en Afghanistan et au Pakistan

Il est intéressant de comparer la place qu'occupent les drones dans les deux campagnes de frappes aériennes que les États-Unis mènent en Afghanistan et au Pakistan.

Dans ce second pays, Washington utilise des drones armés pour cibler des individus soupçonnés d'appartenir à des mouvements terroristes ou insurgés. La première frappe connue date du 18 juin 2004 ; elle tua Nek Muhammed, un militant proche d'*Al-Qaïda* et engagé dans la lutte contre l'État pakistanais. De 2004 à 2007, seulement une dizaine de frappes auraient eu lieu au Pakistan. En 2008, le président Bush autorise une expansion du programme de drones : en plus des « *personality strikes* », qui visent exclusivement des *leaders* terroristes ou insurgés, les

Américains auront désormais recours à des frappes dites « *signature strikes* »<sup>(1)</sup>. Celles-ci ne visent pas des personnalités identifiées et préalablement inscrites sur une liste de cibles autorisées, mais des groupes de personnes, suspects du fait de leur comportement. La décision du président Bush, confirmée par le président Obama, aboutit à un essor considérable du nombre d'attaques conduites par les États-Unis au Pakistan : depuis janvier 2008, entre 343 et 360 frappes auraient eu lieu au Pakistan ; toutes ont été menées par des drones<sup>(2)</sup>.

En Afghanistan, la guerre que mène la Fias, la Force internationale d'assistance et de sécurité, contre les insurgés a une importante composante aérienne. Les avions de la coalition ont ainsi exécuté plus de 27 000 sorties en 2009 et 34 000 en 2011. Un très faible pourcentage de ces sorties (5 à 6 %) a impliqué l'usage de la force. Selon les statistiques fournies par l'Armée de l'air américaine, environ 4 147 munitions ont été larguées lors de frappes aériennes en Afghanistan en 2009. Ce nombre culmina en 2011 à 5 411, avant de connaître une réduction significative en 2012 et 2013. La grande majorité de ces frappes a été conduite par des avions de « combat classique », avec un pilote à bord de l'appareil. En moyenne, de 2009 à 2012, à peine plus de 6 % des attaques au sol des aéronefs de la coalition internationale en Afghanistan ont été réalisées par des drones. Relevons toutefois la tendance constatée d'une intensification du recours aux drones : en 2009, ils avaient lâché 257 munitions ; ce chiffre s'élevait à 447 en 2012, soit un peu moins du double. Notons également qu'il y a eu approximativement quatre fois plus de frappes de drones en Afghanistan qu'au Pakistan<sup>(3)</sup>.

Cette comparaison des frappes aériennes au Pakistan et en Afghanistan permet de mettre clairement en évidence une disparité étonnante quant au rôle des drones : au Pakistan, les drones sont responsables de 100 % des frappes, en Afghanistan, d'à peine plus de 6 %. Inversement, les avions qui ne sont pas pilotés à distance ont mené environ 93 % des frappes au sol en Afghanistan mais n'en ont conduit aucune au Pakistan. Comment expliquer cette différence ? Pourquoi les avions de « combat classique », avec un pilote à bord de l'appareil, se voient confier l'essentiel des frappes au sol en Afghanistan mais n'interviennent pas du tout au Pakistan ? Pour progresser dans notre questionnement, intéressons-nous à la réaction du Pakistan face aux incursions américaines sur son territoire.

### **Le Pakistan face aux intrusions américaines sur son territoire : une dénonciation sélective**

Définissons tout d'abord le contexte général : le Pakistan est un État qui, plus que tout autre, est obsédé par la préservation de sa souveraineté. L'histoire n'est pas

---

(1) Brian Glyn Williams : « *The CIA's covert Predator drone war in Pakistan, 2004-2010: the history of an assassination campaign* », *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 33, 2010, p. 871-892.

(2) *The Long War Journal* ([www.longwarjournal.org/](http://www.longwarjournal.org/)), *The New America Foundation* (<http://counterterrorism.newamerica.net/>).

(3) Spencer Ackerman : « *2012 Was the Year of the Drone in Afghanistan* », *Wired*, 6 décembre 2012 ([www.wired.com/](http://www.wired.com/)).

étrangère à ce développement. Du Cachemire, devenu indien, au Bangladesh, devenu indépendant, l'État pakistanais a subi une série de revers traumatisants ayant porté atteinte à son intégrité territoriale telle qu'il la conçoit. Dès lors, les interventions étrangères sur son territoire se heurtent généralement à des condamnations virulentes qui peuvent s'accompagner de la menace – voire de la mise en œuvre – de contre-mesures. Dans ce contexte, il est étonnant de constater à quel point les réactions des Pakistanais aux intrusions américaines diffèrent selon la nature de ces intrusions.

Les États-Unis ont conduit au Pakistan au moins deux opérations, devenues publiques, menées par les *Navy Seals*. La première, en septembre 2008, visait une maison dans la ville pakistanaise d'Angor Adda, dans les zones tribales, censée abriter plusieurs militants d'*Al-Qaïda*. La deuxième, début mai 2011, avait pour cible le *leader* d'*Al-Qaïda*, Oussama Ben Laden, réfugié dans la ville d'Abbottabad, au nord d'Islamabad. Ces deux raids ont créé de vives tensions au sein de la relation pakistano-américaine. Dans le premier cas, Islamabad a menacé les États-Unis de fermer les voies de ravitaillement utilisées par les troupes de la coalition internationale en Afghanistan. Dans le second cas, la gravité de l'incursion, en plein cœur du territoire pakistanaise, et non pas cantonnée aux zones frontalières, attisa la colère et le ressentiment des Pakistanais. À tel point que ceux-ci procédèrent alors à l'arrestation d'informateurs de la *CIA* puis à l'expulsion de 120 militaires américains chargés de la formation des paramilitaires des *Frontier Corps*. Qui plus est, Islamabad menaçait Washington d'offrir à la Chine les restes d'un des hélicoptères américains, détruit au cours de l'opération ; cela aurait permis à Pékin d'étudier les modifications technologiques apportées à l'appareil.

Que les Pakistanais aient été plus choqués par la décision (et la capacité) américaine de mener une opération indétectée sur leur territoire que par la présence du *leader* d'*Al-Qaïda* dans une maison barricadée à quelques kilomètres à peine de l'école des officiers de leur armée, révèle l'extraordinaire importance qu'ils accordent à la défense de leur souveraineté nationale. Dès lors, l'absence de réaction – diplomatique, juridique ou même militaire – du Pakistan face à la multiplication des frappes de drones sur leur territoire est en soi révélatrice. Elle démontre l'acceptation par les élites pakistanaises de ces actions américaines.

De nombreuses preuves<sup>(4)</sup> ont été accumulées au fil des années ne laissant guère de doute sur le fait que les responsables politiques et militaires pakistanais, malgré une posture médiatique critique vis-à-vis des drones, ont en réalité soutenu le programme depuis sa mise en place en 2004. Citons notamment parmi ces éléments de preuves, la présence jusqu'en décembre 2011, de drones américains sur la base aérienne de Shamsi, au Pakistan. Relevons de même les confessions de l'ancien président pakistanais Pervez Musharraf, qui admit en avril 2013 avoir bel et bien donné son autorisation pour des frappes américaines. Enfin, pour clore cette liste qui est loin d'être exhaustive, notons que les Pakistanais continuent à rendre disponible une partie de leur espace aérien aux

(4) Pir Zubair Shah : "My drone war", *Foreign Policy*, mars-avril 2012.

drones américains, en pratiquant ce que l'on appelle en anglais l'« *airspace deconfliction* » : le Pakistan fait en sorte qu'aucun avion ne pénètre les zones dans lesquelles peuvent agir les drones, afin d'éviter tout risque de collision aérienne. Tous ces éléments ne laissent absolument aucun doute quant à la position d'acceptation voire même de soutien qui est celle d'Islamabad vis-à-vis des frappes américaines de drones.

Ainsi, des élites qui répondent généralement avec virulence aux incursions étrangères sur leur territoire tolèrent sur leur même territoire l'occurrence de frappes aériennes conduites par une puissance militaire étrangère. Cette différence de réaction à deux phénomènes pourtant similaires laisse perplexe. Il convient d'expliquer cette sélectivité pakistanaise dans la dénonciation des intrusions américaines sur son territoire.

### **L'acceptabilité politique des drones**

Nous avons donc mis en évidence un double paradoxe. En Afghanistan, les avions de combat « classiques » sont responsables de la quasi-totalité des frappes au sol ; les drones doivent se contenter d'un rôle secondaire. Inversement, au Pakistan, les États-Unis n'ont recours qu'à des avions pilotés à distance ; bref, leur outil de prédilection pour la guerre en Afghanistan n'est pas utilisé au Pakistan. Ensuite, les élites pakistanaises réagissent de façon différente aux incursions américaines sur leur territoire : elles ont vivement critiqué les États-Unis et les ont menacés de sanctions en réponse à des raids des *Navy Seals* ; en revanche, elles tolèrent depuis des années les frappes de drones. Deux questions se posent alors : pourquoi les États-Unis n'utilisent pas d'avions de combat « classiques » pour conduire des frappes au sol au Pakistan ? Pourquoi les élites civiles et militaires au Pakistan sont-elles favorables aux frappes de drones ? Ces deux questions sont intimement liées et l'on pourrait les fusionner en une seule : comment réagiraient les Pakistanais si les États-Unis, au lieu d'utiliser des drones, avaient recours à des avions de combat « classiques » pour conduire des frappes sur leur territoire ?

Les drones sont certes des aéronefs armés, mais ils se distinguent par une caractéristique fondamentale : ce sont des avions pilotés à distance. Dans le vocabulaire courant, la tendance est à évoquer des avions « sans pilote », ce qui constitue indéniablement un raccourci – le drone dispose d'un pilote, qui n'est simplement pas présent à bord de l'appareil – mais un raccourci qui illustre finalement cet état de fait : le recours aux drones n'implique pas de présence humaine sur le territoire où les frappes ont lieu. Les États-Unis peuvent agir militairement au Pakistan sans avoir à y envoyer physiquement de militaires.

Cet état de fait constitue sans aucun doute le principal avantage des drones : l'absence de présence humaine constitue un facteur atténuant de la violation de la souveraineté de l'État où ont lieu les frappes <sup>(5)</sup>. Symboliquement, le fait pour un

---

(5) Adrien Schu : « Pakistan : les drones, entre acceptabilité et contraintes politiques », *Dynamiques internationales*, n° 8, juillet 2013.

drone de pénétrer dans l'espace aérien d'un État n'a pas la même portée que si cette incursion avait été réalisée par un être humain. Dans le cas pakistanais, toutes les intrusions de troupes au sol (raids des *Navy Seals*) ont été condamnées avec virulence. Et il est tout à fait certain que si un avion de combat, avec à son bord un pilote de l'armée américaine, pénétrait au Pakistan pour y réaliser des frappes au sol, une telle violation de la souveraineté pakistanaise serait inacceptable pour les élites, civiles et militaires, du pays. Elle entraînerait une condamnation immédiate de l'opération américaine et probablement l'adoption de sanctions visant Washington.

À cette première caractéristique inhérente aux drones, s'ajoute une seconde, relative à leur utilisation : les frappes de drones ont lieu dans des zones en guerre qui échappent au contrôle du gouvernement central. Au Pakistan, la quasi-totalité des frappes de drones ont eu lieu dans les zones tribales pakistanaises <sup>(6)</sup> ; nous n'avons relevé que deux exceptions sur les quelque 353 ou 370 frappes qui ont eu lieu au Pakistan. Les zones tribales sont en grande partie sous le contrôle de groupes insurgés ou terroristes, et Islamabad ne parvient pas à y exercer son autorité. L'ingouvernabilité des zones visées constitue également un facteur atténuant vis-à-vis de la violation de la souveraineté qu'impliquent ces actions militaires américaines. Il ne serait ainsi pas pensable que des frappes puissent avoir lieu en plein cœur du Pakistan : une telle situation se heurterait à l'opposition certaine des responsables pakistanais.

Conjuguées, ces deux caractéristiques ont pour conséquence ce que nous appelons l'acceptabilité politique des drones. Notre argument pourrait se résumer de la manière suivante : l'absence de présence humaine rend tolérable, pour les responsables politiques, l'occurrence de frappes de drones sur certaines zones contestées de leur territoire. Notre argument se décompose ainsi : les drones sont des aéronefs armés contrôlés par une puissance étrangère et engendrent donc un rejet de l'opinion publique du pays concerné. Toutefois, ce rejet est plus limité que s'il y avait présence humaine. En cela, les drones sont moins à même d'enflammer l'opinion publique que d'autres outils de l'arsenal militaire américain. Cela ne signifie pas que l'opinion publique dans les pays ciblés accepte le recours aux drones ; simplement qu'elle ne s'y oppose pas de façon aussi virulente que si l'intrusion avait été réalisée par des militaires américains en chair et en os. Cette importante nuance offre une certaine marge de manœuvre, certes limitée, si ce n'est précaire, aux responsables politiques locaux. Elle leur permet de prendre le risque politique d'autoriser les frappes de drones sans crainte de représailles populaires ou électorales. Au cœur de notre argumentation se trouve donc la capacité des responsables politiques à autoriser des actions militaires par une puissance étrangère sur leur propre territoire sans en subir de conséquences politiques. Les drones, dans une certaine mesure, remplissent ces conditions : ils peuvent ainsi être utilisés là où le recours à d'autres moyens (avions de combat « classiques », forces spéciales, etc.) serait trop sensible politiquement.

---

(6) C. Christine Fair : "Drone Wars", *Foreign Policy*, 28 mai 2010.



## L'Ouest est « à l'ouest »

L'Ouest – l'Occident, si vous préférez – est perdu. Il ne sait plus ce qu'il est. Astre mort, certains le voient encore comme les lumières persistantes des étoiles venant du passé. L'Ouest n'existe peut-être que dans le regard des autres, ceux qui n'en sont pas et qui souhaitent prendre une revanche sur lui : Russes, Chinois, Musulmans, Africains, voire Américains du Sud ou Indiens. Eux perçoivent encore un Occident, d'autant plus attaquable qu'il est plus faible et qu'eux-mêmes se renforcent. Ils se trompent. L'Ouest n'est pas faible, il n'est plus.

Point besoin de reprendre la remarquable généalogie de l'Occident telle que dressée par Roger-Pol Droit (*L'Occident expliqué à tout le monde*, Seuil, 2008, 100 pages). Selon lui, l'Occident fut successivement une direction, un territoire, une foi chrétienne, une capacité technique, un système politique et économique, et surtout une attitude philosophique de remise en cause de l'existant. Pour la plupart, l'Occident, c'est simple : c'est l'Europe plus les États-Unis. On y ajoutera Canada, Australie et Nouvelle-Zélande, et même Japon depuis les années 1980.

Or, malgré le confort de cette représentation rémanente, l'Occident n'est plus cette addition familiale d'États cousins. Cet Occident-là n'est qu'une vision du XX<sup>e</sup> siècle, où l'Europe crut codiriger la planète avec ce formidable prolongement qu'était la grande Amérique. Celle-ci avait retraversé l'Atlantique deux fois, malgré le vœu initial des Pères pèlerins, malgré le conseil de Jefferson de se défier des *entangling alliances*. L'Europe et les États-Unis formaient un bloc, à la fois l'Ouest et le Nord. Ce monde a disparu, malgré quelques utilités : pour réunifier le continent européen après la levée du rideau de fer ou pour conduire cette campagne mondiale contre le « terrorisme », mode d'action subitement élevé au rang d'ennemi.

Mais ces efforts sont vains car les deux pôles sont en déclin. L'Amérique pratique une abstention générale (retraits d'Irak et d'Afghanistan, bascule d'alliance au Moyen-Orient, non engagement direct en Libye) au profit d'une indirection qui lui tient lieu désormais de stratégie : le pivotement vers le Pacifique n'est que le maquillage sémantique de ce désinvestissement. Quant à l'Europe, elle constate chaque jour sa déflation stratégique, en fait une décompensation psychologique : après avoir dominé le monde, pourquoi se battrait-elle pour des confettis ? La puissance a-t-elle encore un sens et le conflit une utilité ? Au fond, l'Europe en se désintéressant du monde se détruit elle-même : puisque l'Autre n'existe plus, sur quoi bâtir le Même ? La bipolarité renforçait chacun des pôles. Sa fin rend logiquement inutile sa cohésion interne et les deux rives de l'Atlantique s'écartent doucement. Malgré les regrets et les nostalgies de beaucoup qui se refusent à l'accepter, l'Occident s'évanouit, non sous les assauts d'agresseurs extérieurs, mais parce que sa logique interne ne suffit plus à l'instituer. Ce constat n'est pas tragique : encore faut-il l'accepter pour construire enfin du neuf...

L'Épine